

Redécoupage des commissions scolaires de l'Abitibi-Témiscamingue

LA CSH REJETTE LA PROPOSITION DU MINISTRE

Amos, 4 décembre 2014 - En réaction à la proposition ministérielle de découpage de la région en deux commissions scolaires, le conseil des commissaires de la Commission scolaire Harricana (CSH) souhaite engager des discussions de fusion avec la Commission scolaire du Lac-Abitibi (CSLA). Bien qu'en appui avec la position régionale d'obtenir plus de renseignements afin de prendre une décision finale éclairée, la CSH propose un modèle assurant la représentativité des citoyennes et citoyens liée au pouvoir de gouvernance locale et prônant une répartition des ressources équitables en région.

Les fondements de cette proposition

« Il s'avère primordial d'occuper l'ensemble du territoire régional et de s'assurer que tous les secteurs soient parties prenantes de la prospérité de l'Abitibi-Témiscamingue. La région doit posséder trois commissions scolaires. Nos commissions scolaires respectives présentent un modèle similaire d'organisation scolaire tant urbaine que rurale de même qu'une philosophie commune de maintenir un service de proximité à l'élève. Ajoutons qu'elles sont toutes deux des acteurs socioéconomiques incontournables pour leur communauté. Nous proposons de fusionner dans une perspective de trouver un modèle de gouvernance permettant de mieux répondre aux réalités de nos milieux respectifs » de commenter la présidente de la CSH, madame Annie Quenneville.

Dans le processus de consensus régional

Rappelons que suite au dépôt des propositions ministérielles le 20 novembre dernier, les présidents des commissions scolaires de l'Abitibi-Témiscamingue avaient pour premier mandat de vérifier la position de leur conseil face à ce projet de fusion. Les membres du conseil de la CSH ont tenu un comité plénier le 24 novembre. Ils ont décidé de donner à la présidente un mandat clair de négocier une fusion avec CSLA. Des approches ont été faites auprès du président de la CSLA pour vérifier l'intérêt du conseil. La CSH attend la réponse de la CSLA dans les prochaines semaines.

Soulignons également que le 1^{er} décembre, les présidents de l'Association des commissions scolaires de l'Abitibi-Témiscamingue se sont rencontrés pour voir les positions de chacun et dégager, si possible, un consensus régional. Actuellement, les présidents s'entendent pour dire qu'il manque de renseignements, d'objectifs et de critères de découpage permettant de prendre une décision éclairée. Ils ont donc convenu d'une rencontre avec les députés régionaux qui se tiendra d'ici la mi-décembre afin d'obtenir ces informations. Après quoi ils pourront, dans les meilleurs délais, prendre une position régionale. D'ici là, les présidents quittent la région pour la tenue d'une rencontre à Québec avec la Fédération des commissions scolaires du Québec portant sur les propositions ministérielles de redécoupage.

- 30 -

Renseignements

Johanne Godbout, secrétaire générale et conseillère en communication
(819) 732-6561 poste 2268

EXTRAIT DU LIVRE DES DÉLIBÉRATIONS

À LA SESSION ORDINAIRE DU CONSEIL DES COMMISSAIRES DE LA COMMISSION SCOLAIRE HARRICANA TENUE AU 341, RUE PRINCIPALE NORD, AMOS, BUREAU 3050, LE 2 DÉCEMBRE 2014 SOUS LA PRÉSIDENTE DE MADAME ANNIE QUENNEVILLE ET À LAQUELLE ÉTAIENT PRÉSENTS LES COMMISSAIRES SUIVANTS :

M^{mes} Lyne Brousseau, Jeanne Grenier, Annie Quenneville, présidente, Isabelle Rouillard, et MM. Denis Coutu, vice-président, Gérald Cregheur, Marc Désilets, Jeannot Létoimeau, Carl Périgny, Éric Pomerleau, Stéphane Saulter, Joël Turcotte et tous membres du conseil des commissaires formant quorum.

PROPOSITION DE FUSION AVEC LA COMMISSION SCOLAIRE DU LAC-ABITIBI

CC-6109-14 **CONSIDÉRANT** que le projet du ministre de l'Éducation, du Loisir et du Sport fusionne les commissions scolaires de l'Abitibi-Témiscamingue, les faisant passer de cinq à deux;

CONSIDÉRANT que le ministre de l'Éducation, du Loisir et du Sport se dit ouvert à d'autres scénarios de fusions obtenant un consensus régional;

CONSIDÉRANT l'importance d'occuper l'ensemble du territoire québécois et de s'assurer que tous les territoires de la région soient parties prenantes à la prospérité du Québec;

CONSIDÉRANT que l'Abitibi-Témiscamingue compte trois circonscriptions électorales soit Abitibi-Est, Abitibi-Ouest, ainsi que Rouyn-Noranda – Témiscamingue, lesquelles assurent la représentativité des citoyennes et citoyens liée au pouvoir de gouvernance locale ainsi qu'à une répartition des ressources équitables sur le territoire;

CONSIDÉRANT l'importance pour la région de l'Abitibi-Témiscamingue de posséder trois commissions scolaires;

CONSIDÉRANT que les commissions scolaires du Lac-Abitibi et Harricana se situent toutes les deux dans la circonscription électorale Abitibi-Ouest;

CONSIDÉRANT l'importance de ces deux institutions d'enseignement sur la vitalité et le développement socioéconomique de leur milieu;

CONSIDÉRANT la similitude des deux modèles d'organisation scolaire tant urbaine que rurale, de même que leur philosophie commune de maintenir un service de proximité à l'élève;

CONSIDÉRANT que ces deux commissions scolaires ont développé une expertise dans la gestion des écoles rurales;

CONSIDÉRANT la richesse des ressources humaines et le rayonnement des réalisations de ces organisations;

CONSIDÉRANT que les deux organismes comptent sur le dynamisme de centres de formation professionnelle possédant un bon potentiel de développement;

CONSIDÉRANT que ces deux commissions scolaires ont avantage à s'unir pour le bien de leurs communautés respectives;

IL EST RÉSOLU, à l'unanimité,

QUE le conseil des commissaires de la Commission scolaire Harricana propose une fusion à la Commission scolaire du Lac-Abitibi afin que l'Abitibi-Témiscamingue compte trois commissions scolaires.

QUE des négociations soient enclenchées dans les meilleurs délais pour s'entendre sur un modèle de gouvernance répondant aux attentes des deux commissions scolaires.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

(s) Annie Quenneville, présidente
(s) Johanne Godbout, secrétaire générale

COPIE CONFORME


Johanne Godbout, secrétaire générale
Amos, le 3 décembre 2014

